

Commune de MEIX-DEVANT-VIRTON.

Assemblée du Conseil Communal.

Extrait du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation :

ART.L 1122-17 – Le Conseil ne peut prendre la résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente. Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quelque soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

M.

**Est invité pour la première fois à assister à la séance qui aura lieu le 1^{er} juin 2017.
à Meix-devant-Virton (Maison communale), à 18 heures 30 précises.**

La Directrice générale,

Le 18 mai 2017.

Le Bourgmestre,

ORDRE DU JOUR :

Séance publique.

1. Intercommunales – Assemblée générale.
2. Musée Gaumais – quote-part communale 2017 – approbation.
3. ATL – Plaines de vacances 2017 – modalités d'organisation – approbation.
4. Soutien en ressources humaines et logistiques au profit des entités publiques locales – décision d'adhésion à l'accord-cadre de la Province du Luxembourg.
5. Travaux de voiries forestières 2017 - Approbation des conditions et du mode de passation.
6. Financement des dépenses extraordinaires - Budget 2017 - Approbation des conditions et du mode de passation.
7. Modifications budgétaires n° 1 ordinaire et n° 1 extraordinaire - exercice 2017.
8. Règlement complémentaire sur la police de la circulation routière – section de Meix-devant-Virton – stationnement à durée limitée : adoption.
9. Compte – Fabrique d'Eglise de Meix-devant-Virton – exercice 2016.
10. Mise en conformité électrique des écoles de Meix et de Robelmont - Approbation des conditions et du mode de passation.
11. Location du bâtiment communal sis rue de Guérigny, 11 à Villers-la-Loue – convention de location.

Huis-clos